

roi accompagnait son présent. Elle existe parfaitement conservée et se vénère aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame de Saint-Etienne.

Voici en quels termes est conçu ce précieux document :

Ludovicus, Dei gratia Francorum rex, dilectis suis decano et capitulo Aniciensi salutem et dilectionem. Præsentium tenore vobis significamus quod die quâ suscepimus sacro sanctam Coronam Spineam quæ reverendo Capiti Jhesu (Jhù) Christi (Xpi) Domini nostri fuit imposita tempore Passionis, de Const[an]tinopoli nobis allatam, nos dilecto et fideli nostro B. (Bernardo) episcopo vestrâ de [ead]em sanctâ coronâ concessimus Spinam unam, ob reverentiam beatæ Virginis et honorem vestræ Ecclesiæ conferendam. Actum Senonis, anno Domini m^o cc^o tricesimo nono mense augusto.

Louis, par la grâce de Dieu roi des Français, à ses chers (sujets) le doyen et le Chapitre du Puy, salut et affection. Par la teneur des présentes nous vous faisons savoir que le jour où nous avons reçu de Constantinople la très sainte Couronne d'épines qui fut placée sur la tête de Notre-Seigneur Jésus-Christ au temps de la Passion, nous avons accordé à notre cher et féal Bernard, votre Evêque, une épine de cette sainte couronne pour la révérence de la Bienheureuse Vierge Marie et l'honneur de votre Église.

Fait à Sens, l'an du Seigneur MCCXXXIX au mois d'août.

Petit parchemin de 0^m,135 de haut sur 0^m,058 de large, renfermant les lignes ci-dessus.

Les lettres placées entre crochets sont emportées, mais ne peuvent donner lieu à aucun doute.

L'intitulé suivant (écriture du temps), est inscrit au dos de la pièce : *Littera qualiter rex Franciæ donavit Ecclesiæ Aniciensi unam Spinam de Coronâ Domini.*

A côté de ce titre et dans le sens opposé, une main de la fin du xvi^e siècle ou du commencement du xvii^e siècle, a écrit ce qui suit :